

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023****Date de convocation :**

23/11/2023

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 26

L'an deux mille vingt-trois et le trente novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Naïma METLAINE, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, , Xavier BERAGUAS, Frédéric CRAVO, Claudie SERRE, Maryse NOGUÈS, Jean-Louis LIGAT, Thierry COMES, Caroline MERLE, Yasmine SEBAHOU, Bernard COURCELLE, Georges PERALBA, Valérie CRIBELLET, Danielle POUDADE **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Evelyne FUENTES (pouvoir à Thierry COMES), Mélissa OBBIH (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Armande IGLESIAS (pouvoir à Maryse NOGUES), Damien OTON (pouvoir à Caroline PAGÈS).

Absents : Mmes Clara ROSE, Marielle ALONSO, Mr Jean-Philippe LECOINNET.

M. Yasmine SEBAHOU a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023/58 : APPROBATION DU CONTRAT BOURG CENTRE OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE – AVENANT AU CONTRAT DE 2^E GENERATION 2022 - 2028

La politique contractuelle territoriale de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée a pour objectif d'accompagner chaque territoire au regard de sa spécificité, pour que chacun d'eux participe aux dynamiques régionales et s'inscrive dans la mise en œuvre des transitions et de la transformation du modèle de développement et des dynamiques impulsées par le PACTE VERT. Dès 2017, dans le cadre de la nouvelle politique régionale territoriale d'Occitanie, la Région a voulu porter une attention particulière aux petites villes et bourgs-centres dans les zones rurales ou péri-urbaines qui jouent un rôle essentiel de centralité et d'attractivité au sein de leur bassin de vie et constituent des points d'ancrage pour le rééquilibrage territorial. C'est ainsi que près de 450 contrats **Bourgs-Centres Occitanie ont été conclus entre 2018 et 2021, dont celui d'Ille Sur Tet.**

Sur la base de l'expérience acquise lors de la première génération des Contrats Territoriaux Occitanie et Contrats Bourgs-Centres Occitanie, lors de ses Assemblées Plénières des 25 mars et 16 décembre 2021, la Région a adopté les principes d'une politique territoriale 2022-2028 visant à impulser et accélérer l'engagement des territoires vers une région plus inclusive et à énergie positive et répondre ainsi aux enjeux prioritaires identifiés par le PACTE VERT Occitanie.

La Région souhaite mettre en œuvre une nouvelle génération de la politique contractuelle territoriale qui a vocation à traduire, au niveau de chaque Territoire de Projet, une ambition collective : faire évoluer notre société vers un modèle plus juste et plus durable.

Dans ce nouveau cadre, la dynamique des Contrats Bourgs-Centres est poursuivie pour la période 2022-2028.

La commune d'Ille Sur Tet a ainsi déposé un demande d'avenant, validée en comité de pilotage à Olette le 28 septembre 2023, pour la période 2022 – 2028, puis en commission permanente par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée le 20 octobre 2023. Cet avenant a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département des Pyrénées-Orientales, la Communauté de Communes Roussillon Conflent, le PNR des Pyrénées catalanes et Canigó Grand Site, la Commune d'Ille Sur Tet en y associant les services de l'Etat et l'EPF Occitanie.

Le projet de valorisation et de développement repose sur 3 axes intégrant des opérations :

Axe stratégique 1 : construire une ville durable et attractive, en s'appuyant sur un cœur de bourg patrimonial

Axe stratégique 2 : affirmer Ille Sur Tet comme centralité de Roussillon Conflent. Diversification et mixité des fonctions de proximité.

Axe stratégique 3 : réconcilier l'urbanisme avec le patrimoine et l'environnement

Le programme opérationnel pluriannuel 2022/2024 se déclinera en 7 actions et 13 programmes au titre de ce contrat soit :

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION		2022	2023	2024
AXE STRATEGIQUE 1 : CONSTRUIRE UNE VILLE DURABLE ET ATTRACTIVE, RENAISSANCE DU CŒUR DE BOURG				
ACTION 1.1 RENOUVELLEMENT URBAIN POUR UN HABITAT DECENT	Requalification d'îlots en centre historique, à définir par un BET spécialisé, en partenariat avec les services habitat de l'état.			
	Remobiliser le parc de logement vacant			
	Création d'une résidence séniors ou d'un habitat inclusif			
ACTION 1.3 RENOUVELLEMENT URBAIN POUR DES SERVICES PUBLICS MODERNES ET ADAPTES AUX BESOINS ET A TOUS	Mise en accessibilité des équipements publics et des voiries.			
	Conforter et développer la rénovation des espaces publics, placettes, jardins publics, espaces ludiques. Intégrer la nature en ville, création de zones de stationnement de proximité.			
AXE STRATEGIQUE 2 : AFFIRMER ILLE SUR TET COMME CENTRALITE DE ROUSSILLON CONFLENT. DENSIFICATION ET MIXITE DES FONCTIONS DE PROXIMITE				
ACTION 2.2 RENFORCEMENT DU POLE TOURISTIQUE	Réhabilitation de l'Hospice phase 2 (salle St-Louis, salle St Liboire et intérieurs) mais aussi la Rodona, église qui jouxte.			
ACTION 2.4 RESTRUCTURATION ET CONFORTEMENT DES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS FAVORISANT LE LIEN SOCIAL	Développement du temps d'utilisation de la piscine avec une couverture photovoltaïque			
	Création d'un terrain de basket ainsi que d'un terrain multisport			
	Création d'une maison des associations.			
AXE STRATEGIQUE 3 : RECONCILIER L'URBANISME AVEC LE PATRIMOINE ET L'ENVIRONNEMENT				
ACTION 3.1 VALORISATION DU PATRIMOINE VERNACULAIRE	Valorisation du centre historique par la mise à jour de 2 éléments de la 3e muraille du XIVème siècle.			
	Valorisation de l'ancien clocher adossé à l'église de la Rodona.			
ACTION 3.2 DEVELOPPEMENT DE LA MOBILITE DOUCE	Création de circuits connectés dans le centre ancien et développement des visites guidées (dispositif Tourisme en cours de révision)			
ACTION 3.3 DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DES BATIMENTS ECONOMES	Poursuivre la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics.			

Considérant que la conclusion du contrat Bourg-Centre est de nature à faciliter la mobilisation des aides publiques pour la mise en œuvre du programme de développement et de valorisation présenté ci-dessus. Il est proposé d'approuver l'avenant au contrat Bourg-Centre Occitanie pour Ille Sur Tet et d'autoriser le Maire à engager toutes démarches relatives à ce contrat.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

APPROUVE l'avenant au contrat Bourg-Centre Occitanie pour Ille Sur Tet.
AUTORISE le Maire à signer tous documents à ce sujet

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET
AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 30 Novembre 2023

Le Maire



William BURGHOFFER

